
Mois de la tolérance



Le territoire de la Métropole s'engage depuis plusieurs années dans la prévention et la lutte contre les discriminations, notamment à travers son [Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations](#) (PTLCD).

Dans le cadre de ce plan, le temps fort annuel autour de la journée internationale de la Tolérance (16 novembre) permet de mettre en lumière des initiatives locales en faveur du vivre-ensemble et de la lutte contre les discriminations, portées par la Métropole, les communes et la société civile.

L'édition 2020 du Mois de la Tolérance aura lieu du 3 au 30 novembre. Toutes les manifestations proposées dans le cadre du Mois de la Tolérance, sont gratuites sauf mention contraire.

La majorité des actions présentées dans le cadre de ce programme autour de la Journée Internationale de la Tolérance bénéficie du soutien de la Métropole Rouen Normandie, dans le cadre du PTLCD.

Le Plan Territorial de Lutte Contre les Discriminations de la Métropole Rouen Normandie bénéficie du soutien de l'Etat (CGET).

Vous souhaitez proposer des actions dans le cadre de ces journées ? Contactez :

le service prévention des discriminations au [02 32 76 69 09](tel:0232766909) ou uzam.sebinwa@metropole-rouen-normandie.fr